

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022



Créée il y a plus de 60 ans pour former des spécialistes de l'aérospatial passionnés, l'IPSA prépare aujourd'hui ses élèves à devenir experts et ingénieurs dans les entreprises des secteurs de l'aéronautique, du spatial et des mobilités du futur. Les cursus proposés se sont en effet sans cesse enrichis pour offrir des parcours d'enseignement multiples. Appliquées aux secteurs de l'air et de l'espace comme aux secteurs connexes des nouvelles mobilités, ces formations sont accessibles immédiatement après le baccalauréat pour un parcours Bachelor ou ingénieur.

Le versement de la taxe d'apprentissage est une obligation pour les entreprises qui en ont partiellement la libre affectation pour financer le développement de formations technologiques et professionnelles dont celles de l'IPSA, école du Pôle technologique du groupe IONIS. Cette contribution financière de la part des entreprises participe à l'amélioration de la qualité des études de nos élèves et à leur insertion professionnelle.

C'est à ce titre que je vous invite à verser le solde de taxe d'apprentissage de votre entreprise au bénéfice du Pôle technologique du groupe IONIS dont fait partie l'IPSA, aux côtés de l'ESME, Sup'Biotech, l'EPITA et l'EPITECH. Ces écoles se sont accordées pour diriger la taxe d'apprentissage collectée vers Campus IONIS Techno, géré par l'association EPITECH, qui soutiendra l'IPSA dans la transformation digitale de ses formations, que ce soit au niveau de l'équipement informatique des lieux d'enseignement ou de la production et de la gestion de contenus riches et interactifs, en présentiel, distanciel ou hybrides.



Francis Pollet
Directeur général de l'IPSA



INFOS PRATIQUES

L'IPSA est habilitée à percevoir la part « 13% » (le solde) de la taxe d'apprentissage par l'intermédiaire de Campus IONIS Techno, géré par l'association EPITECH. Un versement unique est requis pour soutenir les trois sites de l'école (Ivry-sur-Seine, Toulouse et Lyon).

Pour verser votre taxe d'apprentissage à l'IPSA : avant le 31 mai 2022

Code UAI : 0942129D

Par virement sur le compte suivant :
IBAN : FR76 3000 3043 8200 2500 1304 561
BIC : SOGEFRPP
sous la référence « TA2022-nom_de_votre_entreprise-SIRET_de_votre_entreprise » et précisant le SIRET de votre entreprise dans le message associé

Par chèque, à l'ordre de Campus IONIS Techno, précisant la référence TA2022 ainsi que le nom et le SIRET de votre entreprise dans le courrier d'accompagnement envoyé à l'adresse suivante :

IPSA PARIS
Direction des Relations Entreprises –
Taxe d'apprentissage
63 boulevard de Brandebourg
94200 Ivry-sur-Seine

Dans tous les cas, merci d'informer la Direction des Relations Entreprises de l'IPSA de votre intention de contribution en complétant le formulaire dédié.

Nous vous adresserons en retour le reçu attestant de votre paiement à produire en cas de contrôle.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UN IMPÔT POUR SOUTENIR LA FORMATION DES TALENTS DU FUTUR

ENTREPRISE

Masse salariale brute 2021
(exemple : 100 000€)

TAXE BRUTE 2022

0,68% de la masse salariale brute 2021
(exemple : 6 800€)

13%

ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

Fraction destinée au financement de la formation de niveau I à V hors apprentissage –
distribuée librement et directement aux établissements du choix de l'entreprise
(exemple : 88€)

IPSA

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

DE L'AIR, DE L'ESPACE ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

INSTITUT POLYTECHNIQUE DES SCIENCES AVANCÉES

Établissement privé d'enseignement supérieur technique

IPSA PARIS

63 boulevard de Brandebourg
94200 Ivry-sur-Seine

IPSA TOULOUSE

40 boulevard de la Marquette
31000 Toulouse

www.ipsa.fr

SUIVEZ NOUS :



ecole.ipsa



ipsa.aero



@IPSA



ipsa



ipsaOfficiel

A PROPOS DE L'IPSA :

Créée il y a 60 ans, l'IPSA est une école d'Ingénieurs fondamentalement orientée air et espace. Mais pas seulement. Le décloisonnement des disciplines, les progrès survenus dans l'ensemble des transports, le type même de compétences délivrées par l'école lui ont ouvert largement le champ des nouvelles mobilités sur terre et dans l'eau, qui empruntent de plus en plus leurs technologies à l'aviation. Basée à Paris, Toulouse, l'IPSA propose à ses étudiants une formation d'ingénieurs en 5 ans et un cursus bachelor en 3 ans. Ils bénéficient d'une pédagogie qui privilégie l'international et qui s'adapte aux besoins des entreprises du secteur aérospatial. L'école a développé des partenariats durables avec cette industrie, tant au niveau civil que militaire. En prise directe avec les grands décideurs et les spécialistes du domaine, l'école permet à ses étudiants de rentrer de plain-pied dans la vie active et de vivre totalement leur passion. L'IPSA est intégré au Concours Advance qui donne accès à 4 écoles d'ingénieurs (IPSA, EPITA, ESME Sudria et Sup'Biotech) implantées sur 13 campus en France. www.ipsa.fr

À PROPOS DE IONIS EDUCATION GROUP :

Créé en 1980 par Marc Sellam, IONIS Education Group est aujourd'hui le premier groupe de l'enseignement supérieur privé en France. 29 écoles et entités rassemblent dans 27 villes en France et à l'International plus de 30 000 étudiants en commerce, marketing, communication, gestion, finance, informatique, numérique, aéronautique, énergie, transport, biotechnologie et création... Le Groupe IONIS s'est donné pour vocation de former la Nouvelle Intelligence des Entreprises d'aujourd'hui et de demain. Ouverture à l'International, grande sensibilité à l'innovation et à l'esprit d'entreprendre, véritable culture de l'adaptabilité et du changement, telles sont les principales valeurs enseignées aux futurs diplômés des écoles du Groupe. Ils deviendront ainsi des acteurs-clés de l'économie de demain, rejoignant nos réseaux d'Anciens qui, ensemble, représentent plus de 80 000 membres.

Cette école est membre de 

www.ionis-group.com

Former la Nouvelle Intelligence des Entreprises

Contact entreprises :
entreprise@ipsa.fr
01 84 07 15 34/35